



Communiqué de presse de l'Union suisse des paysans du 15 octobre 2009

Mots d'ordre pour la votation fédérale du 29 novembre

Le comité de l'Union suisse des paysans a pris position sur les mots d'ordre concernant la votation fédérale du 29 novembre.

Pour des considérations d'ordre économique et attendu que des milliers d'emplois sont en jeu, il rejette l'initiative populaire « Pour l'interdiction d'exporter du matériel de guerre ». De plus, il existe un lien étroit entre la sécurité des approvisionnements et la défense nationale, lequel se trouverait affaibli du fait de l'initiative.

L'USP approuve la modification de la Constitution en ce qui concerne le « Financement spécial en faveur du trafic aérien », également pour des raisons économiques. L'affectation des recettes de l'impôt sur les carburants avions en faveur de mesures intéressant le trafic aérien est une mesure ad hoc qui correspond au principe de la vérité des coûts.

Il renonce par contre à tout mot d'ordre concernant l'initiative populaire « Contre la construction de minarets », étant donné que ce sujet n'a aucun rapport avec l'agriculture ni aucun lien avec l'économie.

Renseignements:

Urs Schneider, directeur adjoint

Mobile : 079 438 97 17

www.sbv-usp.ch